

PROJET DE CREATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

AU CAMEROUN



1977

28

Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires

Note de synthèse présentée par

ISSOCK Simon-Pierre

sous la direction de

M. Jean FONTVIELLE

I N T R O D U C T I O N

Comme dans le reste du monde moderne, l'Afrique noire vit une période de grandes transformations. Celles-ci s'opèrent dans les domaines socio-économique, éducatif, et atteignent son mode de vie et de pensée. Parmi toutes les mutations que connaît le continent noir, la plus remarquable semble être son passage de la tradition orale à l'écriture, passage qui ne s'est pas effectué sans heurts et sans dommages. On assiste à l'époque actuelle à une diminution de plus en plus importante de la communication orale au profit de celle de l'écriture. La vulgarisation de cette dernière, grâce au développement prodigieux de l'éducation et au courant d'alphabétisation intense, crée en Afrique une société où le besoin du livre se fait de plus en plus sentir. Pour satisfaire le goût de la lecture, né de la connaissance de l'écriture, il s'agit de mettre à la portée des populations des livres susceptibles de répondre au triple désir de s'épanouir, de s'informer, et de se délasser. Ceci nécessite en effet, la mise en place d'un réseau de bibliothèques de lecture publique. Cependant, les bibliothèques d'ambassades demeurent au Cameroun les seules institutions qui remplissent cette mission de formation, d'information, et de loisir. Mais en tant que véhicule des cultures étrangères, elles s'adaptent mal aux besoins du public camerounais, et il existe une certaine inadéquation entre les objectifs qu'elles espèrent atteindre et le souci profond de la population locale de redonner un souffle nouveau à son patrimoine culturel. Créées en général par les pays occidentaux, les bibliothèques d'ambassades se caractérisent par leur développement considérable, des activités multiples et variées, et leur dynamisme. L'essor de ces institutions empêche depuis des années la création des bibliothèques émanant d'une initiative nationale, pouvant conserver et communiquer notre culture, et partant oeuvrer à son épanouissement. Craignant de voir renaître notre patrimoine dans toute sa vitalité, renaissance qui s'opposerait sans doute au plein rayonnement de la culture occidentale au Cameroun, les pays occidentaux se sont à maintes reprises opposés à la moindre intention de créer des bibliothèques d'initiative nationale, et quand ils ne réussissaient pas à étouffer le projet, ils faisaient de ces bibliothèques l'apanage de la culture occidentale.

.../...

Comme la culture de la plupart des pays ayant vécu sous la domination étrangère, la culture camerounaise connaîtra donc une période d'immobilisme, et de désespoir due au spectacle désolant de sa déchéance et de son ensevelissement aux profondeurs de l'oubli. Mais le désastre sera d'autant plus douloureusement ressenti, qu'on verra une culture étrangère se substituer à la nôtre, et se répandre rapidement jusqu'aux confins les plus reculés du pays, balayant systématiquement nos valeurs propres.

Cependant, à ce moment de désespoir où rien ne pouvait s'opposer à la disparition de la culture nationale, paraît le projet de création des bibliothèques publiques au Cameroun. Ce projet de grande taille, que nous pouvons considérer de bien-heureux à cause de son à propos et du rôle que la dite création des bibliothèques devra jouer au sein de la société camerounaise, semble prendre racine dans la conscience intime des dirigeants, d'oeuvrer en vue de pérenniser notre patrimoine culturel, et de le défendre dignement contre toute tentative de disparition.

Le présent travail - que le temps imparti à son élaboration et le manque de documentation ne nous ont pas permis d'approfondir - tente de voir dans quelle mesure la réalisation de ce projet pourra oeuvrer à la réhabilitation et au développement libre et harmonieux de la culture de nos ancêtres. Il tente en outre de voir comment les bibliothèques de lecture publique au Cameroun pourront être une arme qui s'oppose au processus d'aliénation culturelle. Pour ces nobles tâches, nous irons jusqu'à confier au conservateur camerounais le rôle de ressusciter le passé, et faire de la bibliothèque camerounaise et par extension africaine, un instrument de libération qui résiste imperceptiblement à l'action destructrice du temps, et aux intentions malveillantes que nourrissait la colonisation, celles de fossiliser notre culture, pour que sans cette dernière, nous ne soyons plus nous-mêmes.

Au cours de ce modeste travail, nous serons souvent conduit à nous livrer à des analyses abstraites, ceci semble mieux répondre à son caractère projectif.

A travers les idées qu'on y rencontre, il se dégage d'abord une description de la situation antérieure au projet. Cette situation se caractérise par une période d'inexistence des bibliothèques due à la prédominance de la tradition orale, et de deux autres périodes : celle des bibliothèques étrangères, et celle des bibliothèques camerounaises qui n'ont pas pu jouer pleinement et

librement le rôle qui était le leur. Suivra une description du projet de création des bibliothèques de lecture publique au Cameroun, et nous achèverons ce travail en tentant de voir comment les bibliothèques publiques au Cameroun pourront contribuer à la formation et à l'information des populations, à la conservation du patrimoine camerounais, mais surtout comment elles pourront dépasser le cadre de conservation et de communication pour ressusciter une culture longtemps ensevelie dans une longue période de léthargie.

Aussi, verra-t-on apparaître un rôle propre aux bibliothèques et conservateurs africains, celui de ressusciter le passé, c'est-à-dire de défendre une culture contre la mort.

.../...

PREMIERE PARTIE : SITUATION ANTERIEURE AU PROJET

La situation antérieure au projet de création des bibliothèques de lecture publique au Cameroun semble dominée par une période d'inexistence des bibliothèques, moment où la culture se conservait et se transmettait par voie orale. A cette période succèdent celle des bibliothèques étrangères, et le temps où les nationaux tentent mais ne réussissent pas à créer les bibliothèques pouvant pallier l'inadaptation de celles des étrangers.

CHAPITRE I - PERIODE PRECOLONIALE

L'écriture est un phénomène nouveau au Cameroun. Hormis quelques signaux et inscriptions dont le déchiffrement aboutit à un message, l'oralité constituait l'unique moyen de communication entre les hommes d'une société à l'époque précoloniale. Le message transmis par le biais des signaux n'apparaissait qu'à des moments où la distance rendait toute communication orale impossible. Cette forme de communication n'était utilisée qu'à des occasions rares, elle servait par exemple à orienter l'homme dans les forêts pendant les chasses ou les guerres. Le message transmis par ces signaux n'est ni aussi précis ni aussi détaillé que le message oral ou le message codé, tambouriné. Ce dernier revêt les mêmes caractéristiques que le téléphone et le haut-parleur modernes.

C'est à travers l'oralité que la culture camerounaise se transmettait d'un âge à un autre. La tradition orale jouait donc un double rôle dans la communication et dans la conservation. Comme élément de communication, elle permettait aux hommes de s'informer d'une communauté à une autre, de surmonter inexorablement les obstacles de l'espace et du temps pour rentrer en contact avec les autres hommes, et par le truchement de l'éducation traditionnelle, elle franchissait la barrière des âges en passant d'une génération à une autre ; mais un moyen de conservation aussi car, cette transmission du patrimoine d'un âge à un autre, d'une génération à une autre, le conservait et le pérennisait, donc permettait à la culture camerounaise de résister à l'assaut imperceptible du temps.

Dans une société sans écriture, et partant sans livre, il serait paradoxal

de parler de bibliothèque quand on sait que Graesse définit celle-ci comme "... Une collection de livres destinée à un usage public ou privé".

Cependant, on peut attribuer le rôle de bibliothèques aux anciens et à la deuxième génération car, tous deux conservaient et communiquaient la culture, ou plus exactement, ils la conservaient pour la communiquer. En effet, dans nos sociétés à tradition orale, les anciens, dépositaires d'un savoir encyclopédique et profond, sont placés au sommet de la hiérarchie des sciences, gardiens de la tradition, ils servent de liens entre les esprits ancestraux et les générations vivantes. En eux reposent les secrets de la tribu et ils conservent les objets rituels nécessaires à la survie du clan.

Les anciens sont maîtres de l'histoire, car, plus que quiconque, ils savent jusqu'aux moindres péripéties la vie des générations des héros du clan, les généalogies des grandes familles, ainsi que les épopées qui insufflent aux jeunes un élan de courage et de fierté.

Les anciens sont en outre ceux qui connaissent les limites des terres appartenant au clan, à chaque famille, les terres fertiles, et les pistes à travers les forêts giboyeuses. Grâce à ces connaissances géographiques et écologiques, ils orientent cultivateurs et chasseurs, et règlent les différents interclaniques et interfamiliaux se rapportant aux terres.

Quant aux personnes du deuxième âge, elles sont remarquables par leur savoir faire. Grands techniciens, elles fabriquaient les outils aratoires, de chasse, de guerre, ainsi que des matériaux de construction. Elles possédaient en outre quelques connaissances qui leur permettaient de veiller à la deuxième éducation des jeunes.

Anciens et personnes du deuxième âge avaient une connaissance empirique du temps, et grâce à celle-ci ils répartissaient leur temps en années, saisons, mois, jours et heures, et savaient prévoir les conditions atmosphériques. Il ne leur manquait non plus des connaissances médicales puisqu'ils étaient des maîtres en pharmacopée traditionnelle.

Faute d'écriture, cette masse de connaissances n'était guère conservée dans les livres, mais elle subsistait par la magie de la mémoire et grâce au développement prodigieux de cette dernière, les anciens et les personnes du deuxième âge jouaient le rôle de conservation dans nos sociétés à tradition orale.

Cependant, le savoir des anciens et des personnes du deuxième âge n'est pas un facteur de domination, un instrument d'érudition, ou une source de satisfaction personnelle. Mais il s'inscrit dans le cadre d'une recherche de l'harmonie sociale, et d'une organisation sociale gérontocratique, où les aînés ont la responsabilité de promouvoir l'éducation des jeunes. La valeur d'un aîné était fonction des connaissances qu'il conservait, du rôle qu'il jouait en vue de perpétuer l'harmonie sociale, et de son importance dans la formation des jeunes. Ainsi le but didactique était une motivation profonde de la recherche du savoir à l'époque précoloniale.

En effet, les aînés jouaient le rôle de première importance dans la transmission du patrimoine culturel. Pendant que les anciens initiaient les personnes du deuxième âge aux rapports avec l'au-de là, celles-ci participaient au réveil de l'esprit des jeunes à l'art, et les exerçaient à la guerre et à la chasse. Elles leur apprenaient à distinguer les différentes espèces d'animaux, les essences de nos forêts, et leur indiquaient les plantes médicinales.

En tant que gardiens de la tradition, base de tout enseignement, les aînés sont chargés d'éduquer les jeunes, c'est-à-dire de leur apprendre à s'accommoder au monde qui les entoure.

En somme, c'est par le truchement de l'éducation orale dont les anciens constituent la classe la plus élevée, que les jeunes acquièrent les connaissances religieuses, artistiques, techniques, littéraires, météorologiques, historiques, géographiques, etc, en bref, toute une mosaïque de sciences pouvant faciliter leurs rapports avec le monde. Ces connaissances aussi complexes que variées existaient sans support matériel, elles n'étaient conservées que dans la mémoire des aînés, et ceux-ci avaient la responsabilité de les transmettre intactes aux générations futures.

S'agissait-il d'une date historique oubliée, d'un conte dont le fil des ans a fait évaporer une partie, des limites incertaines d'une terre, des informations concernant un personnage aussi petit soit-il de la tribu ou du clan voisin, de l'explication d'un proverbe ou de la réponse à une devinette, les anciens étaient là pour donner des informations nécessaires. Aussi, Hampaté Ba a-t-il raison de dire qu'en Afrique " un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle".

Sans transition aucune, le Cameroun verra s'effondrer sa forme habituelle de conservation et de communication de sa culture, et l'apparition d'une nouvelle forme qui ne tiendra compte ni de nos traditions et de notre mode de

vie, ni de notre culture existante et de nos moyens de production.

La mission civilisatrice de l'occident - entendez par là, la politique de dépersonnalisation et d'aliénation du noir - s'inscrit dans la ligne générale de la colonisation.

En effet, la politique coloniale consistait non seulement à faire main basse sur nos ressources minières, nos produits agricoles, de l'ivoire, et à exploiter impitoyablement et irrationnellement nos forêts, mais elle cherchait également à faire de l'homme noir, un nègre pensant et agissant en blanc, ayant enseveli par un complexe suscité la culture de ses ancêtres pour célébrer celle de l'Occident et s'intégrer à elle. La colonisation au Cameroun se fixait comme autre objectif de faire rayonner la culture française à l'intérieur du territoire camerounais. Ceci nécessitait donc une transplantation de son mode de vie et de pensée hors de la France.

Hormis les besoins économiques, les deux objectifs dont s'était fixée la colonisation française en Afrique Noire et partant au Cameroun, à savoir transformer l'homme noir, et oeuvrer au rayonnement de la culture française, ne pouvaient être atteints que par le biais de l'éducation. Mais à ces deux buts de l'école coloniale, se greffait aussi celui de former les cadres nationaux utiles à l'administration du territoire.

Aussi, verra-t-on se hâter à travers le pays, le processus de scolarisation des jeunes et d'alphabétisation des adultes.

Les bibliothèques apporteront un souffle vital à la réalisation des objectifs dont s'était fixée la France. Comme instrument didactique, elles ont toujours été un auxiliaire d'enseignement en Occident. Mais en cette période, il ne faudrait pas surestimer leur côté didactique car, pendant la colonisation, on remarque un développement moindre sinon l'inexistence des bibliothèques scolaires.

En effet, pendant la colonisation au Cameroun, deux centres culturels français aux activités multiformes, installés l'un à Yaoundé (1) et l'autre à Douala (2), joueront le rôle de bibliothèques de la lecture publique dans le pays. Mais après l'accession du Cameroun à l'indépendance et à la réunification, la France n'aura plus le monopole de la lecture publique au Cameroun, avec la création dans chacune des deux principales villes du pays, du centre culturel américain, de la "British library Council", et de l'Institut Goethe.

(1) Capitale du Cameroun, a une population de 178000 habitants.

(2) Port et principale ville du Cameroun, située sur l'estuaire d'un grand fleuve, le Wouri. Douala a une population de 300 000 habitants. .../...

Chacune de ces institutions aura pour mission de faire rayonner la culture de son pays. Cependant, la coexistence des cultures occidentales dotées de structures mieux organisées et des moyens d'expression et de vulgarisation aussi multiples que sophistiqués, avec une culture qui venait à peine d'accéder à la liberté de s'épanouir, va sans aucun doute contribuer à la disparition systématique de cette dernière culture. Un aperçu sommaire des activités des bibliothèques desdites institutions nous permettra de mieux cerner leur action néfaste dans le développement et la régénération de notre patrimoine culturel.

CHAPITRE II : LES BIBLIOTHEQUES ETRANGERES

Les bibliothèques des centres culturels français et américains, la "British Council library", et l'Institut Goethe, présentent au Cameroun quelques caractéristiques qui leur sont communes :

1) Géographiquement, elles occupent une situation privilégiée, au coeur de la ville, dans la partie la plus fréquentée par la population et ayant des activités diverses et variées. Souvent dans cette partie de la ville, la fonction administrative s'allie à la fonction commerciale, et c'est le lieu où se regroupent tous les loisirs.

A cause de cette situation géographique favorable, ces bibliothèques offrent un accès facile au public, et elles peuvent ainsi atteindre celui-ci sans grande difficulté.

2) Elles se caractérisent également par une concentration géographique. Situées généralement dans le quartier populaire de la ville, elles se créent les unes à proximité des autres, sans que l'une tienne compte de l'existence des autres dans le même rayon, et sans se soucier du rôle qu'elle pourrait jouer en s'installant dans un autre quartier de la ville.

Au lieu d'être créées suivant les besoins du public camerounais, on a plutôt l'impression que le but essentiel de ces bibliothèques est de se faire concurrence, afin que chacune fasse rayonner la culture de son pays. La concentration géographique de ces institutions nous laisse donc penser que l'hégémonie culturelle est ce qui motive leur création.

3) Le dynamisme apparaît en outre comme une caractéristique des bibliothèques d'ambassades. Installées dans des locaux modernes qui sont dotés d'un mobilier confortable, elles offrent souvent des structures d'accueil supérieures au niveau de vie du public.

Le centre culturel américain de Yaoundé par exemple se dresse audacieusement au coeur de la ville, à la croisée des routes. L'immeuble qui l'abrite domine les maisons environnantes, ce qui, tout en créant un effet de contraste, constitue un charme pour le public. Il en est de même du centre culturel américain de Douala. Quant au centre culturel français de Yaoundé, ses locaux ont été pendant longtemps un joyau au bord de la plus grande avenue de la ville, mais les transformations qu'a connues la capitale ces dernières années rendent son architecture vulgaire.

Les considérations architecturales dont nous faisons mention servent à souligner l'attrait que ces centres peuvent exercer sur les jeunes inaccoutumés à ce genre de luxe mis à leur disposition. Issus pour la plupart des parents pauvres, nombreux sont les jeunes qui trouvent en ces centres un lieu de paix et de consolation, où ils peuvent s'évader momentanément de la réalité quotidienne.

Cependant, à la lecture proprement dite se greffent d'autres activités qui composent l'essentiel du programme desdits centres.

Les séances de cinéma y sont régulièrement organisées, et ces centres font des projections de films jusqu'aux villages les plus reculés. On assiste ainsi à un cinéma dépourvu de tout intérêt culturel pour la grande majorité du public camerounais, car il traite des problèmes que ce public ne comprend pas ou qui ne l'intéressent pas dans l'immédiat. On se demande bien quelles étaient les réactions de ce public après la projection des films comme Annapûrnâ vaincu et Ascension de l'Everest.

Cependant, un cinéma qui parlerait plutôt des problèmes que les populations rencontrent souvent, qui oeuvreraient à la formation de leur conscience nationale, et éveillerait en eux le désir et la nécessité de réhabiliter le patrimoine national, serait bénéfique au public camerounais.

Le cinéma des bibliothèques d'ambassades donne plutôt l'impression d'orchestrer une publicité tapageuse des produits occidentaux, et d'exhiber une espèce de "dolce vita" qui crée chez les camerounais un malaise dû à l'impossibilité nauséuse d'atteindre le niveau de vie de l'Occident. Et le côté dramatique de la chose est que le désastre ne se limite pas au niveau des populations sacrifiées des villes, mais il atteint l'existence paisible de nos campagnes, où la culture camerounaise demeure encore à un degré élevé de pureté originelle.

.../...

Aussi, au lieu d'œuvrer à l'épanouissement du camerounais, le cinéma des bibliothèques d'ambassades s'aligne-t-il derrière le cinéma populaire pour répandre à tous les niveaux le goût de l'exotisme, de l'aventure, et un complexe à la vue du gigantisme de la culture occidentale, ce qui est souvent à l'origine de l'exode rural pour les populations de campagne, et de l'émigration pour les populations urbaines qui ont déjà franchi la première étape. Les concerts, les conférences, les représentations théâtrales, l'enseignement des langues et les expositions des objets d'art se joignent au cinéma pour compléter la panoplie des bibliothèques étrangères. Cependant, l'inadaptation au milieu représente la caractéristique essentielle de ces activités. Chargées de répandre une culture qui n'a aucun rapport avec les réalités locales, les bibliothèques d'ambassades sont pourvoyeuses d'animations inadaptées au milieu africain. Elles offrent toute une gamme de spectacles d'inspiration occidentale, et l'intégration de ceux-ci dans la société camerounaise pose souvent de nombreux problèmes. Aussi, assiste-t-on parfois à des opérettes où le public est entièrement étranger, et à des représentations théâtrales où l'euphorie générale des occidentaux s'oppose à la passivité du public africain.

L'impression d'inadaptation apparaît également au cours des concerts de musique où le public reste insensible au charme d'un récital pourtant donné par des musiciens de grande renommée. Ceci peut bien s'expliquer par l'existence de quelques genres de musique qui ne nous pénètrent pas, et partant ne font pas vibrer les cordes intimes de notre âme.

La composition des collections révèle aussi l'inadaptation des bibliothèques d'ambassades. Celles-ci basent souvent leur choix de livres sur les simples raisons d'hégémonie culturelle, et les bibliothèques du centre culturel américain, de l'Institut Goethe, et la "British council library" n'admettent que les livres écrits respectivement par les américains, les allemands, et les anglais. Ceci limite en quelque sorte l'éventail de choix du lecteur, et l'on peut bien se demander si ces livres répondent aux besoins du public camerounais.

A cause de la politique chauvine dans la composition du fonds de ces bibliothèques, on peut y remarquer une baisse considérable des lecteurs nationaux d'année en année.

.../...

Le tableau ci-dessous illustre bien le cas de diminution des lecteurs au centre culturel américain de Yaoundé.

ANNEE	NOMBRE DE LECTEURS	POPULATION DE LA VILLE
1970 - 1971	6323	101 000
1971 - 1972	900	
1972 - 1973	1510	
1973 - 1974	2636	
1974 - 1975	1423	↓
1975 - 1976	1485	178 000

Créée en 1960, l'année où le pays accédait à l'indépendance, la bibliothèque du centre culturel américain de Yaoundé compte à ce jour 6634 ouvrages dont 2247 sont en américain et 4387 en français traduit de l'américain.

Le tableau ci-dessus montre que la cote de fréquentation des lecteurs est inversement proportionnelle à l'accroissement de la population urbaine. Ce phénomène s'explique par la composition du fonds de ladite bibliothèque qui, au lieu de tenir compte des besoins du public, se soucie plutôt de la politique d'expansionnisme culturel des U.S.A.

La chute brutale du nombre des lecteurs de 6323 à 900 se justifie par un certain durcissement dans le choix des abonnés à la bibliothèque au cours de l'année 1971 - 1972.

En bref, les bibliothèques d'ambassades offrent des structures d'accueil et toute une florilège d'activités qui font d'elles un pôle d'attraction pour les jeunes.

Cependant leurs spectacles et leurs fonds de livres sont inadaptés au public camerounais. Mais par manque de structures mieux adaptées à ce public, ces bibliothèques ne perdent rien de leur dynamisme et cela ne va pas sans porter préjudice au développement harmonieux de notre culture.

CHAPITRE III : LES PREMIERES BIBLIOTHEQUES CAMEROUNAISES

Face à l'inadaptation des bibliothèques étrangères et à l'expansion de leurs activités qui détournent les jeunes de la culture nationale, il

fallait créer des bibliothèques mieux adaptées au public camerounais, et pouvant contribuer à la conservation et à la régénération du patrimoine national.

Des hommes de culture du pays, écoeurés par le spectacle alarmant de la déchéance dudit patrimoine, tentèrent de mettre sur pied quelques bibliothèques de lecture publique, sorte d'institutions qui non seulement donnent la priorité aux oeuvres africaines, mais développent et vulgarisent les autres aspects de la culture nationale.

Plusieurs tentatives étaient entreprises, mais elles furent pour la plupart soldées par des échecs dus sans doute aux multiples problèmes pressants auxquels ces institutions devaient faire face.

En effet, il a manqué à ces bibliothèques une préparation de base consistant à faire participer le public au processus de réhabilitation de notre culture qu'elles devaient entreprendre. Dans la société camerounaise où l'écriture reste la pratique d'une élite malgré l'effort considérable de l'éducation, le processus de réhabilitation du patrimoine national ne peut se réaliser sans la participation effective des populations au milieu desquelles certaines formes culturelles sont demeurées hors du contact occidental. Elles composent en quelque sorte le creuset de la culture africaine, et c'est en leur milieu que celle-ci trouve son expression la plus achevée, à cause des différents aspects culturels qu'on peut y rencontrer.

Ensuite, la sensibilisation des responsables politiques devait succéder à la conscientisation du public.

Les premières bibliothèques camerounaises n'ont pas répondu à toutes les attentes, car très vite, le soutien de l'Etat leur manqua. Alors qu'ils devaient figurer en tête de ligne du courant, les responsables politiques n'étaient pas suffisamment informés du rôle que devaient jouer ces institutions. Aussi, l'administration de ces bibliothèques n'était-elle pas véritablement représentée dans les hautes instances d'élaboration de la politique et du budget nationaux.

Il a manqué en outre des cadres nationaux formés, capables de gérer ces bibliothèques. Jusqu'à 1977, le nombre de bibliothécaires camerounais formés n'est que de 17.

Cependant, l'Occident a une part de responsabilité considérable dans l'échec desdites bibliothèques. Les pays occidentaux emploient souvent deux méthodes bien connues pour paralyser toute action bénéfique à nos pays. La première consiste à taxer toute action nationale ou locale qui va à l'encontre des intérêts de l'Occident, de nourrir d'intentions subversives contre le pouvoir

.../...

en place. Le projet ainsi calomnié au moment où il avait le plus besoin de soutien se trouve boudé, matraqué, et en sort vivement éprouvé s'il n'est pas simplement annulé. Cette méthode réussit de moins en moins grâce à la prise de conscience des autorités.

Quant à la seconde méthode, plus efficace que la première, elle consiste à se proposer de fournir au pays le matériel nécessaire à la réalisation de ses projets, surtout ceux qui s'opposent aux intérêts occidentaux. Le projet est ainsi récupéré et canalisé par le biais de l'"aide pour le développement" et ne se réalise plus suivant les aspirations profondes du pays concerné, mais il se trouve dévié de son objectif premier et devient de la sorte un danger pour ce pays. Le matériel fourni dans ces conditions se caractérise quelques fois par son inadaptation aux intentions originelles du projet, et s'il échappe à ce caractère inadapté, il est solidement escorté par une meute d'assistants techniques méticuleusement formés dans les capitales métropolitaines, et chargés de neutraliser toute réalisation qui s'opposerait aux intérêts de la métropole.

Un pays qui se proposerait par exemple de créer les bibliothèques suivant le génie propre de son peuple, et dans le respect profond de ses traditions et de son patrimoine culturel, verrait au moins un pays occidental se proposer de lui fournir le matériel d'équipement, la collection de livres, et le personnel expatrié.

Les difficultés financières aidant ce pays est contraint d'accepter "l'offre", et c'est ainsi que parti avec les intentions de créer une bibliothèque mieux adaptée aux besoins nationaux et pouvant conserver le patrimoine national, ce pays se retrouve avec une bibliothèque ayant les mêmes structures que celles des étrangers.

S'agissant du Cameroun, le centre culturel camerounais de Yaoundé par exemple, quoique bénéficiant des subventions de l'Etat, n'a pas pu résister à ces multiples assauts, et il n'est demeuré que l'ombre de ce qu'il devait être. La Bibliothèque Nationale de Yaoundé qui doit jouer le rôle de creuset de la production des oeuvres d'esprit du pays reste inopérante à cause de multiples obstacles qui s'opposent à son développement et du peu d'intérêt qu'on lui porte. Elle n'a pas encore réussi à instituer le dépôt légal. Aussi, la production artistique et littéraire du pays demeure-t-elle dans un désordre inouï.

.../...

A cause de l'impossibilité des premières bibliothèques camerounaises de vivre leur plein développement, et de l'inadaptation des bibliothèques d'ambassades aux besoins du public local, on peut parler de l'inexistence des bibliothèques de lecture publique au Cameroun pouvant contribuer à l'épanouissement de l'homme camerounais dans le respect absolu de son patrimoine culturel.

Toutefois, il se dégage ces dernières années au Cameroun une prise de conscience de plus en plus grande de la chose culturelle en général, et de l'intérêt des bibliothèques en particulier. Cet intérêt se révèle dans la création des bibliothèques scolaires au sein de chaque établissement d'enseignement supérieur, et dans la plupart des lycées et collèges du pays. Mais il trouve surtout sa plus haute expression dans l'élaboration d'un projet de grande envergure, consistant à doter le pays de bibliothèques de lecture publique.

.../...

II - DEUXIEME PARTIE : LE PROJET

La nécessité de créer les bibliothèques de lecture publique mieux adaptées aux besoins locaux se manifeste à tous les niveaux. Les professionnels de la lecture et les hommes de culture soulignent dans leurs travaux l'importance de ce genre d'institutions dans un pays comme le nôtre.

L'enquête de M. Charles Henri BEBBÉ, directeur-adjoint du Centre régional pour le livre en Afrique - C R E P L A - réalisée en 1972 pour les bibliothèques de l'ensemble du pays, souligne la nécessité de mettre sur pied un réseau de bibliothèques de lecture publique.

S'agissant de Yaoundé, la capitale du pays, il évoque le manque d'une grande bibliothèque municipale avec en outre des annexes dans les quartiers, en raison de l'étendue de la ville. Cette remarque pourrait aussi bien s'appliquer pour Douala, ville la plus peuplée du pays, où les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont assez élevés.

Dans une autre étude intitulée Projet d'organisation d'un réseau de bibliothèques scolaires au Cameroun, que M. Joseph EPEE présente à la commission d'examen de l'Association des bibliothécaires suisses, l'auteur aborde le problème des bibliothèques de lecture publique au Cameroun. Il insiste sur la formation des bibliothécaires et recommande la création d'une organisation des bibliothèques qui devra procéder à l'installation d'une bibliothèque centrale dans chaque grande ville du pays.

Aux propositions des personnes isolées se joignent les prévisions du gouvernement qui cherchent à promouvoir la lecture publique au Cameroun.

Le décret n° 73/1 du 3 Janvier 1973 de la République Unie du Cameroun semble donner une nouvelle dimension au problème de création des bibliothèques de lecture publique au Cameroun. En effet, il est prévu dans ce décret la création :

1) des "bibliothèques de lecture publique établies dans les chefs-lieux des provinces, dirigées par des chefs de service qui peuvent être les mêmes que ceux dirigeant les services d'archives provinciaux". (1)

(1) Organisation des Archives nationales et d'un système de préarchivage (Records management) par V. SCHAEFER. - Paris : Unesco, 1974. - P. 15.

2) des "bibliothèques municipales établies dans les chefs-lieux des départements et dirigés par des responsables qui peuvent être les mêmes que ceux qui ont en charge les archives départementales". (1)

Définissant le rôle de la Bibliothèque nationale, l'article 33 dudit décret attribue à celle-ci la mission, d'une part " de conserver le patrimoine intellectuel et d'autre part de promouvoir la lecture publique grâce à la création des bibliothèques de lecture publique dans les chefs-lieux des provinces, dans les préfectures, sous-préfectures et districts, et des bibliobus pour les campagnes". (2)

A travers ce décret, il se dégage un vaste programme consistant à doter le pays d'un réseau de bibliothèques de lecture publique. Des propositions émanant des personnes isolées, au projet élaboré par le gouvernement, on assiste à une prise de conscience de plus en plus grande du rôle des bibliothèques au Cameroun.

Cependant avec le décret n° 73/1 du 3 Janvier 1973, la Bibliothèque nationale avec ce qu'elle comporte comme attributions, et les Archives nationales, étaient organiquement regroupées en un seul service. Créées ensemble, elles fonctionnaient dans le même bâtiment avec le même responsable. Ce regroupement a dû longtemps retarder le développement harmonieux du service des bibliothèques. Un décret récent - dont nous n'avons malheureusement pas pu rentrer en possession, mais que M. Jean FONTVIELLE signale dans une enquête (3) - portant réorganisation de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, dissocie ces deux services. Cette dissociation semble apporter un souffle nouveau au projet de création des bibliothèques publiques. Dotée d'une organisation propre, des droits et prérogatives qu'elle ne partage pas avec un autre service, la Bibliothèque nationale peut oeuvrer de façon indépendante à la réalisation de ses objectifs, et son développement ne sera que tributaire de son action personnelle et du dynamisme de ses responsables.

Le nouveau décret contribue donc à mieux orienter le décret n° 73/1 du 3 janvier 1973 en renforçant les structures de la Bibliothèque nationale. Il apparaît comme une manifestation concrète du désir du gouvernement de doter le projet d'éléments qui faciliteront son exécution.

(1) Ibidem. P. 15

(2) Ibidem. P. 17

(3) Système national d'information camerounais (SYNAICAM)/par Jean Fontvielle.-
Paris : Unesco, 1976.

Elaborée par les bibliothécaires et les hommes de culture aussi pleins d'expérience qu'avidés de progrès, étudiée minutieusement dans les hautes instances administratives du pays, la création des bibliothèques de lecture publique au Cameroun n'émane pas d'un acte spontané. Elle semble plutôt être le fruit d'une longue méditation, et par conséquent d'un effort conjugué consistant à dépasser un obstacle au développement harmonieux du camerounais. Trouvant donc son origine dans la conscience intime d'un peuple à la recherche d'un instrument qui puisse défendre son patrimoine culturel contre la mort décrétée par le colonisateur, encouragée par un public et une administration qui constatent et la défaillance, et les activités néfastes des bibliothèques d'ambassades pourvoyeuses d'une culture qui n'a aucun rapport avec notre mode de vie, la création des bibliothèques de lecture publique au Cameroun sera doublement saluée comme la récompense méritée d'un travail de longue haleine, et comme l'aube d'une ère nouvelle : celle de la régénération de notre patrimoine national.

Nées de la soif de retrouver une culture longtemps méprisée, taxée de fétichiste, donc condamnée à mourir, mais d'une culture sans laquelle le présent nous échapperait et l'avenir nous resterait imperceptible, les bibliothèques de lecture publique au Cameroun doivent éviter de succomber à la tentation de devenir une copie pâle des bibliothèques de l'Occident. Celles-ci ont une histoire, elles sont tributaires d'un mode de vie et de pensée, se sont fixées des objectifs au départ, et elles déploient leur action dans un contexte bien défini. Concevoir les bibliothèques de lecture publique au Cameroun à l'image des bibliothèques occidentales serait une grande hérésie.

A la veille donc de la création des bibliothèques de lecture publique au Cameroun, il est nécessaire de savoir quel rôle ces bibliothèques pourront jouer dans la société camerounaise, et quelles transformations elles pourront apporter dans ladite société.

III - TROISIEME PARTIE : IMPACT DU PROJET DE CREATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Les bibliothèques jouent un rôle considérable dans la société contemporaine. Lieu d'information, de formation, et de conservation des cultures humaines, elles sont également lieux de loisirs.

Les grands maîtres, de Paule SALVAN à Robert ESCARPIT en passant par André MAUROIS ont étudié d'une manière plus fine le rôle des bibliothèques de lecture publique dans notre société. Faute de ne pouvoir dire ni mieux ni autant qu'eux, il nous a semblé préférable de nous reporter à leurs écrits que de vouloir les paraphraser maladroitement.

En principe, le rôle de la bibliothèque camerounaise ne diffère pas de celui des autres bibliothèques de lecture publique. Toutefois, l'histoire et les structures sociales de notre pays lui confèrent une spécificité et une responsabilité qui la distinguent de la bibliothèque publique telle qu'elle est conçue en Occident.

En effet, la bibliothèque camerounaise devra conserver et communiquer. Mais son originalité apparaît surtout dans la primauté du rôle de résurrection nécessaire aux bibliothèques des pays dont la culture a vécu un moment de léthargie. Comme outil didactique et de recherche, elle devra suivre le mouvement général dont l'aboutissement est la pérennité du patrimoine national.

CHAPITRE PREMIER : ROLE DE CONSERVATION

La composition de la collection de livres doit refléter le souci de conserver notre culture.

En effet, la bibliothèque de lecture publique au Cameroun n'adoptera pas la même politique d'acquisition que les bibliothèques d'ambassades, elle ne sera non plus une réplique de celles-ci en ne limitant son choix qu'aux seuls ouvrages camerounais.

Cependant, pour garder une grande audience du public local, elle devra hiérarchiser la composition de son fonds en accordant une priorité d'abord aux ouvrages camerounais, ensuite africain, et enfin à toutes les oeuvres universelles susceptibles d'intéresser le public camerounais.

Sans aucun doute, il se dégage de ce public un besoin éclatant du livre africain. Jean-Pierre MAKOUTA-MBOUKOU le remarque aisément quand il dit : "Le monde nègre a soif de livres : les livres qui parlent de lui, de ses espérances,

.../...

de ses impossibilités, de ses amis, de ses ennemis, l'intéressent au premier degré". (1)

En littérature, les romans africains par exemple, plus sollicités que les romans étrangers occuperont une place de prédilection dans la collection. Manifestation concrète de l'esprit créateur d'un peuple, le roman africain se déploie dans un univers qui est le nôtre. Il met en scène des personnages qui font partie de notre existence, et traite des thèmes éminemment importants pour le monde noir. En tant que témoignage privilégié de notre histoire, de nos us et coutumes, et de notre forme d'expression orale, le roman africain est mieux compris par le public camerounais puisqu'il correspond à notre sensibilité et à notre vérité, et partant, plus que tout autre roman, il touche le plus intime de notre existence.

On a vu dans quelle euphorie générale l'avènement de la littérature africaine fut salué par les milieux scolaires africains. Il en sera autant du livre africain par le public camerounais.

Dotée d'ouvrages qui parlent de l'Afrique et des africains, la bibliothèque camerounaise servira en premier lieu à nous informer des moindres aspects de notre existence, et à travers cette information, elle nous permettra de mieux nous connaître avant de chercher à connaître d'autres peuples. Elle sera en quelque sorte le lieu privilégié de retour sur soi, recul nécessaire à tout rapport avec autrui.

La bibliothèque de lecture publique au Cameroun jouera de la sorte le rôle de conservation en réhabilitant le livre africain en général, et camerounais en particulier, longtemps proscrit des bibliothèques d'ambassades, ou relégué au rang de sous-produit.

Toutefois, la bibliothèque de lecture publique au Cameroun ne sera pas seulement le lieu où se conserve le patrimoine écrit, elle aura également pour rôle de préserver de la mort les autres formes culturelles. Aussi, se dotera-t-elle d'un programme d'animation riche et diversifié.

Créée dans une société où la lecture reste l'apanage d'une élite, la bibliothèque ne peut être indispensable aux populations que si elle s'intéresse aux autres activités culturelles. En s'enfermant dans les seules limites de la lecture, elle exclut la majeure partie de la population de ses activités, cette population qui pourtant est la pépinière de la culture authentiquement nationale.

(1) L'Ecrivain d'Afrique et ses difficultés/par Jean-Pierre Makouta-Mkoubou in Le Courrier de l'Unesco; février 1976. - P. 26.

En effet, les activités telles que la danse, les chants, les jeux, les contes, les expositions d'art, tirées de la culture africaine pourront composer le programme d'animation de notre bibliothèque.

La création d'une bibliothèque devra donc inévitablement impliquer celle des groupes de danses et chants folkloriques, de jeux, d'une équipe de conteurs qui initieront les jeunes à l'art oratoire africain, et d'artistes locaux qui organiseront souvent les expositions de leurs travaux.

Comme le projet se propose de créer les bibliothèques publiques au niveau des provinces, départements, et arrondissements, les activités culturelles mieux conçues et mieux élaborées au niveau de chaque bibliothèque permettront de maintenir toujours vivante la culture de chaque petite localité, et l'ensemble constituera une mosaïque riche d'éléments vitaux du patrimoine national.

Par ce côté ludique donc, la bibliothèque camerounaise va oeuvrer en tant qu'institution de conservation de notre patrimoine.

Au lieu d'aller au devant du public camerounais avec des animations qui oeuvrent à la déchéance de sa culture et hâtent le déclin de celle-ci ; au lieu d'imposer - faute de mieux - à ce public une avalanche de loisirs impropres à sa vie morale et partant créant un vide psychologique ; au lieu de faire du public camerounais le consommateur d'une culture qu'il ne comprend pas et dont il ignore les origines, la bibliothèque camerounaise, à travers ses activités culturelles va restituer au public camerounais le produit de son génie créateur. Elle va ainsi opérer une sorte de réconciliation entre l'art et la vie car, le public producteur de l'art sera en même temps consommateurs de son art.

En bref, démocratiser la bibliothèque sous toutes ses formes sera l'aboutissement de notre action, mais une démocratisation qui lui confère plus de vie et de gaieté, toutes deux utiles à l'existence du négro-africain.

Mais il ne faudrait pas pour autant penser que l'animation paralysera le culturel, elle lui apportera plutôt un souffle nouveau en tenant compte du contexte social et des habitudes orales du milieu.

Dans une société où la tradition orale est prédominante, l'animation peut agir en tant que véhicule essentiel de la culture. Le conte par exemple constitue un élément culturel de grande valeur. Il développe, avons-nous dit, l'art oratoire du jeune.

Mais à travers les leçons qu'on peut y tirer, il contribue à la formation morale de l'individu et à son épanouissement. Le conte évoque en outre

.../...

l'histoire, il restitue la généalogie des grandes familles, familiarise avec les animaux et les choses.

De l'animation dans la bibliothèque publique au Cameroun, il peut aussi s'opérer un glissement aux livres, et le bibliothécaire devra être le réalisateur de cette liaison intime entre l'oral et l'écrit.

En effet, le bibliothécaire pourra mettre à la portée du public des contes, récits et épopées écrits, ayant fait l'objet d'une présentation orale. La demande du public sera fonction de l'élégance du verbe du conteur, qui motivera ainsi le désir de lire. Ce serait par exemple le cas des Contes de M. Voutessi de Guillaume Oyono Mbia, les Contes d'Amadou Koumba de Bérango Diop, ou Pagne noir de Bernard Dadié.

A partir des thèmes abordés dans les contes, il peut naître de discussion qui entraîneront à des lectures complémentaires de documentaires.

De la lecture ludique donc nous aboutiront à une lecture sérieuse. Aussi, assisterons nous à une lecture par tremplin.

Le bibliothécaire peut en outre opérer une certaine fixation de l'oral en procédant à l'aide des appareils de technologie moderne à l'enseignement des contes et chants qui ne sont pas encore écrits. En leur donnant un support matériel, la bibliothèque de lecture publique évite leur disparition et les pérennise, en bref, elle fait en sorte que notre culture échappe aux vicissitudes du temps.

Comme toute bibliothèque dans le monde, la bibliothèque de lecture publique au Cameroun jouera donc le rôle de conservation. Seule la matière à conserver différenciera quelquefois son mode de conservation à celui des bibliothèques des pays occidentaux. Mais son originalité va surtout demeurer dans le rôle de résurrection qu'elle devra jouer au sein de la société camerounaise.

.../...

CHAPITRE II : ROLE DE RESURRECTION

Pendant la période coloniale plusieurs formes culturelles de l'Afrique ne purent résister à l'assaut de l'Occident. "La colonisation s'attaque en premier lieu à la personnalité africaine fondamentale, aux valeurs propres de l'africain". (1) Elle livre un véritable autodafé à nos valeurs traditionnelles, et des cendres qu'elle recueillit, elle voulut en faire un africain nouveau, assimilé à la culture occidentale, et pouvant répondre pleinement aux aspirations profondes de la colonisation.

Les églises achevèrent le massacre en taxant nos traditions de pratiques fétichistes et paganistes. Aussi, assistera-t-on à la disparition ou à l'interruption parfois momentanée, parfois longue, des usages de quelques rites d'initiation, de quelques danses, chants, et jeux. Au cours de cette longue période de léthargie due à la prohibition de certaines formes culturelles, la culture camerounaise était réduite à survivre dans la clandestinité, ce qui ne permettait ni une large diffusion au sein de la population, ni une transmission adéquate d'une génération à une autre.

Intégré à la société dans laquelle se situe la bibliothèque, le bibliothécaire camerounais aidé par des érudits locaux, des sages, des enseignants, pourra s'informer des aspects culturels qui ont disparu ou tendent à disparaître dans la localité, et agir en conséquence pour leur récupération. Les bibliothèques de lecture publique au Cameroun auront pour mission urgente de ressusciter les formes culturelles vouées au dépérissement. Elles devront restituer la vie aux aspects de la culture bannis par l'Occident, et redonner un ferment aux représentations ludiques qui tendent à disparaître.

Les bibliothèques de lecture publique au Cameroun devront donc réveiller les forces endormies parmi les ruines de notre civilisation fortement ébranlée, elles devront restituer au peuple ses valeurs séquestrées. Ainsi, le bibliothécaire camerounais aura-t-il pour tâche d'opérer le miracle des miracles qui consiste à chercher la vie au-delà d'elle-même, c'est-à-dire dans la mort. En effet, c'est dans la nébuleuse insondable de celle-ci qu'il pourra puiser le suc nutritif nécessaire au patrimoine national.

Ouvrant toujours dans le sens de ressusciter notre patrimoine, les bibliothèques de lecture publique au Cameroun chercheront à réhabiliter les ouvrages en langues du pays.

(1) Démocratiser la culture/William Eteki'a Mbumua. - Yaoundé : CLE, 1974. - P. 23.

Avant la colonisation française, il existait déjà quelques ouvrages en langues nationales mais ils tombèrent très vite dans l'oubli, car l'administration française ne tolérait pas la moindre concurrence susceptible de nuire au rayonnement complet de sa culture.

Voici quelques uns de ces ouvrages :

A U T E U R S	TITRES EN LANGUES NATIONALES	TRADUCTION FRANCAISE	Dates de publication
1 - DIBUNDU (Yoshua)	1 - Besesedi ba yehowa	1 - Les louanges de Jehova (ouvrage poétique)	1896
2 - ITONDO (Martin)	2 - Kyango ma mandesi Bell	2 - Une biographie du Roi Bell	1938
3 - ITONDO (Martin)	3 - Nkéti na môngo	3 - Flèches et lances	1933
4 - ITONDO (M.) et HELM LINGER (P.)	4 - Minia na bedèmo basu	4 - Nos proverbes et coutumes pour la lecture	1934
5 - MUNE ETIA	5 - Ikoli a bulu na bulu iwo	5 - Les mille et une nuits	1930
6 - MUNZ DIBUNDU, ITONDO (M.) et HELNLINGER (P.)	6 - Nimele bolo	6 - Pousse la pirogue	1954
7 - SCHEIBILER (P.)	7 - Myango ma Islam na ba reformation O Mbèngè	7 - Histoire de l'Islam et de la réforme en Europe.	1926
-	8 - Habarou lamorde Tchamba.	8 - Histoire du Lamidat de Tchamba.	
-	9 - Habarou lamorde Tibati.	9 - Histoire du Lamidat de Tibati.	
-	10 - Noyola en windiri haba,ou Tibati.	10 - Histoire du Tibati vue de yola.	

La liste ci-dessus ne prétend revêtir aucun caractère exhaustif, elle souligne plutôt l'existence d'une littérature en langues du pays, littérature qui doit occuper sa place dans la bibliothèque camerounaise. Les bibliothèques de lecture publique au Cameroun auront pour tâche de ramener ces oeuvres nationales à la vie. Elles devront par conséquent procéder au recensement des ouvrages en langue du pays, et en établir un catalogue complet.

Par ce rôle de résurrection, la bibliothèque publique camerounaise et par extension africaine ira au-delà du rôle de la bibliothèque publique en Occident. Chargée de conserver et de communiquer une culture qui a vécu un moment d'immobilisme, elle a pour mission de donner un souffle de vie à cette culture pour l'arracher des entrailles de la mort.

Le bibliothécaire camerounais sera donc ce personnage qui donne et la vie et la mort. En ressuscitant le patrimoine voué à la disparition il donne la vie. Mais en réalisant cette opération compliquée, il tue, et avec une raison, toute une série d'interdits établis par la colonisation.

La conservation nous permet de pérenniser ce qui existe, la résurrection de faire revivre ce qui a disparu ou qui tendait à disparaître. Toutes deux aboutissent à une collecte exhaustive de nos formes culturelles. Et grâce à la communication, la bibliothèque de lecture publique au Cameroun mettra à la portée du public le fruit de l'esprit créateur des camerounais.

CHAPITRE III : ROLE DE COMMUNICATION

La bibliothèque de lecture publique au Cameroun n'aurait aucune raison d'être si elle pérennisait l'existant et réssuscitait l'inexistant dans le simple but de les conserver.

Son autre objectif sera plutôt de les communiquer.

Cependant, la bibliothèque camerounaise conserve le patrimoine écrit, oral, et en même temps écrit-oral. Le premier existe sous forme de livres, le second se manifeste dans l'animation, tandis que le dernier représente la culture orale ayant bénéficié d'un support écrit.

Le bibliothécaire camerounais saura donc quel moyen emprunter pour véhiculer la culture à tel ou tel public. Ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'apprendre à lire accéderont à la culture par le biais de l'oralité, et à travers les animations organisées par la bibliothèque, et étudiées pour cette fin.

Contrairement aux autres bibliothèques donc, la bibliothèque de lecture publique au Cameroun cessera d'être l'apanage des seuls lettrés. Alphabétisés comme analphabètes pourront participer à la vie de ladite bibliothèque, et apporter ainsi leur concours au réveil du patrimoine national.

Le rôle de communication sera donc d'aller au devant du public, de chercher à atteindre et à intéresser toutes les couches sociales à travers la vie que la bibliothèque secrète, afin de rassembler le public autour de cette institution où se conserve, se diffuse, et s'élabore même parfois la culture du pays.

En bref, le rôle de communication dans nos bibliothèques sera de parvenir à la démocratisation de notre culture. Aussi, par une publicité sagement orchestrée, le bibliothécaire devra-t-il informer le public de sa collection de livres et des autres activités en vue d'une participation plus grande de la population.

Or le rôle de communication ne se limitera pas au seul public désireux de s'épanouir ou à la recherche du loisir. Il pourra s'étendre jusqu'à l'information des chercheurs intéressés par les cultures traditionnelles.

En effet, ayant procédé antérieurement à une collecte d'informations par le truchement du bibliothécaire mieux intégré à la population locale, disposant des enregistrements de la culture orale jusque là sans support matériel, et de groupes d'artistes empreignés du folklore national, enfin pouvant pour les besoins d'une recherche organiser momentanément des représentations ludiques, la bibliothèque de lecture publique au Cameroun apparaît comme une mine inépuisable pour les travaux de recherches.

Il suffira par exemple qu'un chercheur travaillant sur un aspect du folklore le localise géographiquement et s'adresse à la bibliothèque de la région où il se pratique.

La bibliothèque aura pour tâche de fournir au chercheur les informations dont elle peut disposer à ce sujet. Si les informations fournies s'avèrent insuffisantes et qu'elles nécessitent le séjour du chercheur dans la localité, le bibliothécaire aura pour tâche d'organiser son séjour afin qu'il puisse recueillir les informations escomptées. Cette organisation consiste à sélectionner les personnes susceptibles de donner des informations adéquates, et à les préparer psychologiquement à la rencontre avec le chercheur, phase nécessaire à toute bonne collecte d'informations à cause de la méfiance que les informateurs nourrissent à l'endroit des chercheurs dans nos pays.

La bibliothèque de lecture publique au Cameroun jouera donc le rôle d'auxiliaire de recherche, elle servira de terrain d'entente entre chercheurs et informateurs et créera un climat de compréhension entre eux.

La bibliothèque qui a oeuvré à la résurrection du patrimoine dans la région est ce lieu idéal pour les informations concernant la culture de cette localité. Elle pourra ainsi éclairer d'une lumière plus vive toute personne désireuse de s'informer sur les aspects culturels de cette localité, qu'il s'agisse de l'ethno-sociologie, de la littérature, de la philosophie, de l'histoire etc.

.../...

La bibliothèque de lecture publique au Cameroun sera donc semblable au vieil homme qu'a évoqué Hampaté Ba. En effet, avec la bibliothèque publique camerounaise, nous réaliserons une espèce de tour cyclique : parti de l'ancien, nous nous retrouverons à l'ancien, mais à un ancien qui ayant su s'adapter aux prouesses de la technologie moderne, fait en sorte que notre patrimoine défie l'action destructrice du temps.

La bibliothèque de lecture publique au Cameroun conserve, certes, elle communiquera, et elle ira même au-delà de la vie pour ressusciter les formes culturelles ensevelies par une longue période coloniale. Cependant, elle a d'autres tâches à réaliser dans la société camerounaise.

CHAPITRE IV : AUTRES TACHES DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE AU CAMEROUN

Par l'organisation d'un cours d'alphabétisation au niveau de chaque bibliothèque, la bibliothèque de lecture publique au Cameroun pourra être un instrument de lutte contre l'analphabétisme. Ces cours qui s'adresseront à toutes les catégories de personnes : adultes, jeunes, enfants non scolaires, devront être dispensés en langues nationales.

Les pays anglophones à l'exemple du Kenya et de la Tanzanie où les bibliobus chargés de livres et d'enseignants pénètrent jusque dans les campagnes et dispensent les cours aux villageois, offrent un exemple d'alphabétisation par le canal de la bibliothèque.

L'alphabétisation qui atteindra les personnes pourvues de connaissances considérables et d'une grande expérience, mais qu'elles ne peuvent transmettre aux jeunes générations que par voie orale, suscitera en elles le désir d'écrire, c'est-à-dire d'éterniser l'expérience individuelle et de la faire partager aux autres en la dotant d'un support matériel. Elle suscitera sans aucun doute au milieu de cette population sage mais naguère analphabète, une explosion de création surtout dans les domaines littéraire, philosophique, sociologique, médical, agricole etc.

Aussi, la bibliothèque d'aujourd'hui servira-t-elle à la composition du fonds de la bibliothèque de demain.

Les bibliothèques de lecture publique au Cameroun comme celles d'ambassades pourront organiser les cours de langues, mais ces derniers consisteront d'abord à l'enseignement des langues nationales, chacune étant choisie selon son importance dans la région où se situe la bibliothèque, et les besoins du public.

L'enseignement des langues nationales donnera aux camerounais le sentiment d'avoir des véhicules authentiques de leur culture, et de jouir du privilège d'appartenir à une patrie où le même patrimoine peut être exprimé en plusieurs langues. Aussi, le babélisme camerounais cessera-t-il d'être une source de conflits tribaux ou linguistiques pour s'estomper en une unité culturelle qui puise ses forces dans la pluralité linguistique.

Quant aux langues étrangères à l'exemple du français et de l'anglais, utilisées à l'école et dans l'administration, leur enseignement pourra se justifier par le souci de communiquer avec le monde extérieur.

Contrairement aux bibliothèques ^{étrangères} donc, l'enseignement des langues dans nos bibliothèques ne sera pas un facteur d'hégémonie culturelle, mais il s'insérera plutôt dans le processus d'une recherche de l'identité culturelle perdue.

L'animation organisée dans la salle de lecture pour enfant devra prévoir un programme qui introduit les jeunes à la vie de notre culture. Outre la pratique du conte, la bibliothèque pourra les initier au folklore national en leur apprenant à jouer les instruments de musique du pays, à déchiffrer le message codé tambouriné etc, en bref, à renouer avec quelques éléments nécessaires de l'éducation que tout enfant recevait des aînés au temps précolonial.

En intégrant tôt les jeunes à la vie de notre culture, la bibliothèque camerounaise lègue le patrimoine national aux hommes pleins d'énergie, et qui ont l'avenir devant eux, par conséquent plus capables de promouvoir la pérennité dudit patrimoine. La bibliothèque camerounaise pourra en outre oeuvrer à la formation de la conscience des jeunes.

En effet, le bibliothécaire devra mettre à la portée des jeunes les livres empreints d'un véritable sentiment national, des livres qui combattent en eux le germe du tribalisme, redoutable fléau africain qui paralyse les énergies, freine l'évolution, et permet à l'Occident de diviser pour mieux régner.

Le bibliothécaire devra sélectionner pour ces jeunes des livres qui contribuent à la formation de leur esprit, les édifient et tuent en eux le germe de la corruption et du matérialisme à outrance, deux grands maux qui neutralisent toute action en Afrique. Ces livres devront plutôt leur apprendre

.../...

l'honnêteté, le travail, la discipline, et l'amour de la patrie qui ne doit être trahie en aucun cas.

Enfin le bibliothécaire camerounais devra donner aux jeunes les livres qui racontent l'histoire de leur peuple, l'histoire de leur race. Les livres qui leur apprendront que leurs ancêtres furent parqués dans les bateaux pour être réduits en esclaves dans les terres inconnues et hostiles à leur existence ; qu'un autre peuple est venu au-delà des mers bouleverser notre mode de vie, nier nos valeurs, incendier nos autels et profaner nos dieux, mais non content d'avoir semé tout ce désordre barbare, ce peuple est allé jusqu'à courber leurs grands parents aux travaux forcés. Que tous les malheurs que la race connaît actuellement, et la misère inhumaine dans laquelle vivent nos populations ne sont qu'une suite logique des pages sombres de cette histoire, mais histoire lugubre qui se prolonge à l'époque contemporaine par le fait que leurs parents que nous sommes, continuent à se laisser exploiter par d'autres peuples.

Forts de ces faits de l'histoire, les jeunes sauront distinguer l'ami de l'ennemi, le libérateur du conquérant, le bâtisseur du destructeur, et se rendre compte qu'il ne peut s'opérer un changement qu'à travers leur prise de conscience, mais une conscience débarrassée des germes du tribalisme, de la corruption, et de toute recherche du profit individuel au dépend de l'intérêt national.

C'est ainsi que la bibliothèque de lecture publique au Cameroun jusqu'ici institution faible et méprisée, inconnue et méconnue, pourra à travers sa collection oeuvrer au processus de libération.

En effet, le bibliothécaire camerounais sera pour les jeunes un éveilleur d'esprits incomparable, car, "la bibliothèque n'est pas seulement un instrument utile à la nation, elle contribue à former cette nation". (1)

Par l'enseignement des langues, l'alphabétisation, l'initiation des jeunes à la culture nationale et leur formation morale, la bibliothèque camerounaise pourra apparaître comme force vive au service de l'éducation populaire.

(1) La Bibliothèque publique et sa mission / André Maurois. - Paris : Unesco, 1961. - P. 31.

C O N C L U S I O N

Au terme de l'analyse du projet de création des bibliothèques publiques au Cameroun, quelques idées telles que la régénération du patrimoine, et l'affirmation d'une personnalité propre semblent souvent revenir d'une manière obsédante : elles sont d'une actualité brûlante dans notre pays.

A bien observer les choses leur actualité ne se limite pas seulement au culturel dont la bibliothèque sera la cheville ouvrière, mais elle se répercute dans les domaines politique et économique.

En effet, "les dirigeants du Tiers-Monde (culturels, économistes et politiques) font reconnaître cette évidence que la source de libération et d'épanouissement des peuples jusque là soumis à la colonisation est de découvrir à partir de l'expérience, de l'initiative et de la responsabilité propres à chaque ethnie, nation ou civilisation.

Aucun peuple n'est libre s'il ne récupère et n'exerce son droit sacré à l'initiative créatrice et à la jouissance de son patrimoine d'expériences sociales, culturelles, spirituelles, économiques ou politiques". (1)

On note de la sorte à travers cette analyse que l'un des rôles principaux de ces institutions sera de renouer avec le passé. Toutefois, la recherche de celui-ci ne peut paraître en aucun cas comme une manière de renoncer aux aspirations intimes du monde moderne, car ce passé a des faiblesses qui ne méritent pas d'être perpétuées à nos jours. Mais grâce à une connaissance suffisante de notre passé, de nos traditions, de notre personnalité ethnique et historique, connaissance dont la bibliothèque publique sera la principale source de diffusions, l'Afrique en général et le Cameroun en particulier saura envisager une meilleure analyse de la situation présente et de ce fait préparer l'avenir de façon plus correcte.

Et grâce évidemment à l'affirmation de notre identité culturelle, nous pourrions faire face aux assauts de la modernité et au développement affolant et vertigineux de la technologie qui ne cessent d'agir sur notre équilibre socio-économique, et risquent d'altérer et d'aliéner notre souveraineté politique.

(1) Présence africaine n° 98 - 2e trimestre 1976 - P. 1.

Contrairement à certains projets dont l'exécution a fait l'objet d'une longue attente, celui de création des bibliothèques publiques au Cameroun laisse présager une bonne augure. La création d'une direction de bibliothèques et du Système National d'Information Camerounaise - SYNAICAM - sorte de NATIS adapté aux principales normes politiques, sociales, culturelles du pays est une manifestation concrète de la réalisation du projet. D'ores et déjà, l'Association des Bibliothèques^{caises}, Archivistes et Documentalistes camerounais - ABADCAM - association dynamique et pleine d'initiatives, s'est depuis quelques années attelée à l'exécution d'un catalogue national. Ce catalogue servira de source essentielle à la composition du fonds de nos bibliothèques publiques.

Le succès sera d'autant plus complet que le Cameroun comptera plus sur ses propres ressources en hommes et en argent. Qu'importe la taille des bibliothèques, pourvu que le projet se réalise suivant les besoins de notre pays, et en égard aux objectifs que celui-ci s'était fixé au départ.

Le Cameroun devra en outre demeurer vigilant contre toute tentative visant à dévier le projet de son objectif premier. Ceci nécessitera donc une analyse très fine des "aides" que les pays euro- américains ou arabes se proposeront de nous accorder.

Il devra aussi se méfier du principe de l'universalisme que l'Europe et l'Amérique ne cessent de prôner. En effet, universalisme et impérialisme semblent être les deux termes d'une même équation, car on ne peut concevoir comment l'homme noir pourra dans les conditions actuelles participer à l'élaboration de la civilisation de l'universel.

B I B L I O G R A P H I E

ABDELJOUAD (Mohamed). - Livre, culture et développement : les bibliothèques en Afrique. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1975. - 35 p. - (Note de synthèse).

Afrique d'expression française et Madagascar

in : Europe-Outremer, (1976), n° 557-558 du 1er septembre 1976, 266 p.

BAHOKEN (Jean-Calvin), ATANGANA (Engelbert). - La politique culturelle en République Unie du Cameroun. - Paris : Presses de l'Unesco, 1975. - 93 p.

BURKER (Ronald E.), ESCARPIT (Robert). - La faim de lire. - Paris : Presses Universitaires de France, 1973. - 169 p.

CAIN (Julien). Dir - La civilisation écrite. - Paris : Société de gestion de l'encyclopédie française, 1939.

ESCARPIT (Robert). - La révolution du livre. - Paris : Presses Universitaires de France, [1965] . - 163 p.

ETEKI'A MBUMUA (William). - Démocratiser la culture. - Yaoundé : CLE, 1974. -

FONTVIELLE (Jean). - Système national d'information camerounaise (SYNAICAN). - Paris : Unesco, 1976. - 27 p.

GABRIEL (Henriot). - Des livres pour tous. - Paris : Durassié, 1943. - 262 p.

JESSUP (Frank W.). - Les bibliothèques et l'éducation des adultes.

in : Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, (1973), Vol. 27, n° 6, p. 336-346.

JOLLIFFE (Harold). - Public library extension activities. - London : Library association, 1962. - XIII - 330 p.

LEMAITRE (Henri). Ed. . - La lecture publique. Mémoire et voeux du Congrès international d'Alger. - Paris : E. Droz, 1931. - 505 p.

MASSON (André), SALVAN (Paule). - Les bibliothèques. - 4e éd. ; mise à jour. - Paris : Presses Universitaires de France, 1975. - 126 p. - (Que sais-je ? 944).

MAUROIS (André). - La bibliothèque publique et sa mission. - Paris : Unesco, 1961. - 35 p.

MOREL (Eugène). - Bibliothèques. Essai sur le développement des bibliothèques publiques et la librairie dans les deux mondes. - Paris : Mercure de France, 1908.

SCHAEFER (V.). - Organisation des Archives nationales et d'un système de préarchivage (Records management). - Paris : Unesco, 1974. - 24 p.

UNESCO. - Le développement des bibliothèques en Afrique. Stage d'études d'Ibadan. - Paris : Unesco, 1955. - 164 p.

